

Pour diffusion immédiate
Cision code 01

900 000 \$ pour contrer les agressions sexuelles et le harcèlement dans le milieu culturel québécois

Montréal, le 23 mars 2018. – La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M^{me} Marie Montpetit, et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, M^{me} Hélène David, ont annoncé aujourd'hui une aide financière de 900 000 \$ pour contrer les agressions sexuelles et le harcèlement dans le milieu culturel québécois.

Ce montant permettra l'instauration de trois mesures qui découlent du Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels tenu en décembre 2017 et présidé par M^{me} Hélène David, et en appui à la mobilisation et à la solidarité des organismes du milieu culturel.

De ce montant, une somme de 360 000 \$ est octroyée sur trois ans à l'Union des artistes (UDA), à titre de mandataire, pour la mise en place d'un guichet unique d'aide et d'accompagnement aux artistes et aux travailleurs culturels, victimes d'agressions sexuelles ou de harcèlement sous toutes ses formes. Ce mandat sera confié à la clinique juridique Juripop.

Un montant de 540 000 \$ est également accordé sur une période de quatre ans à l'Institut national de l'image et du son (INIS) pour le développement de formations destinées à l'ensemble du secteur culturel québécois en matière de sensibilisation et de prévention des agressions et du harcèlement sexuels. Avec cette somme, il est par ailleurs prévu que l'INIS collabore avec le ministère de la Culture et des Communications pour accompagner les organismes de formation en art dans l'élaboration de politiques en matière de harcèlement.

Citations :

« Aujourd'hui, nous franchissons un pas important dans la lutte engagée contre les agressions sexuelles et le harcèlement. Chaque situation d'inconduite est intolérable et le milieu culturel a été particulièrement touché par la vague de dénonciations déclenchée cet automne. L'aide financière annoncée aujourd'hui contribuera à assurer des milieux de travail sains et à soutenir les victimes, notamment en facilitant la dénonciation pour les artistes, les travailleuses et les travailleurs culturels. Je salue cette prise de parole courageuse des victimes et félicite le milieu culturel pour son importante mobilisation à la suite des dénonciations de l'automne dernier. »

Marie Montpetit, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française

« Les violences sexuelles n'ont pas leur place dans notre société. Elles sont tout simplement inacceptables. En soutenant ces initiatives de sensibilisation, de formation et d'aide à l'intention des victimes, le gouvernement du Québec réaffirme son engagement à prévenir et à contrer les agressions sexuelles et le harcèlement sous toutes ses formes. Je salue le courage des femmes et des hommes qui se sont manifestés malgré la peur, le chagrin ou la colère, et j'invite l'ensemble du secteur culturel à poursuivre la mobilisation pour enrayer ce fléau social. »

Hélène David, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine

« La nouvelle est excellente ! Le gouvernement a été à l'écoute du milieu culturel, il a compris l'urgent besoin d'agir en matière de harcèlement. Nous saluons la diligence avec laquelle il a décidé d'injecter de nouvelles sommes d'argent qui nous permettront de mettre en place un guichet unique, un outil formidable qui s'adresse à l'ensemble du secteur culturel et qui répond aux besoins spécifiques de notre milieu. Les mandats confiés à Juripop pour le guichet unique et à l'INIS pour la formation devraient permettre à tous de travailler dans un environnement exempt de harcèlement sous toutes ses formes. »

Sophie Prigent, présidente de l'Union des artistes et porte-parole d'une trentaine d'associations, d'organismes, de regroupements et de syndicats du milieu culturel

Faits saillants :

- À l'automne 2017, le Québec a connu une importante vague de dénonciations d'agressions sexuelles et de harcèlement qui a notamment touché les milieux de la culture et des communications.
- Le 30 octobre 2017, la ministre de la Culture et des Communications a rencontré les représentants et représentantes de huit associations d'artistes, d'artisans et de producteurs, et a offert l'accompagnement du Ministère dans le développement de solutions pour faciliter la dénonciation et la prévention.
- Depuis novembre 2017, un comité restreint composé de représentants de l'AQPM, de l'ADISQ, de l'AQTIS et de l'UDA travaille au nom de 38 associations, organismes, regroupements et syndicats du milieu culturel à la mise en place d'un plan d'action comprenant notamment l'instauration d'un guichet unique d'aide et d'accompagnement des artistes et travailleurs culturels victimes d'agressions sexuelles et de harcèlement sous toutes ses formes.
- Le 14 décembre 2017 se tenait le Forum sur les agressions et le harcèlement sexuels, au terme duquel a été annoncée une aide financière supplémentaire de 25 M\$ sur trois ans afin de renforcer ou de mettre en place des mesures liées à la prévention des agressions et du harcèlement sexuels, à la réception des dévoilements et des dénonciations et à l'accompagnement des victimes, notamment dans le processus judiciaire. Ce forum s'inscrivait dans la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021.

– 30 –

Sources :

Mathieu Larouche
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
et ministre responsable de la Protection
et de la Promotion de la langue française
Tél. : 418 380-2310

Anne Marie Dussault Turcotte
Directrice des communications du cabinet
de la ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Condition féminine
Tél. : 418 266-3255

Renseignements :

Annie LeGruiec
Responsable des relations avec les
médias
Ministère de la Culture et des
Communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7213

Ariane Baillie-Gendron
Union des artistes
514 288-7150, poste 1146